

été constant, car il était basé sur des principes sains et adapté aussi exactement que possible aux besoins particuliers du pays.

La banque à succursales est peut-être la caractéristique la plus distinctive du système canadien tel qu'il existe aujourd'hui et pour un pays tel que le Canada, vaste en superficie mais peu peuplé, le système a fait ses preuves. Le résultat de l'expansion des banques à succursales a été le développement d'un système partiellement centralisé—centralisé sous le rapport des banques qui sont maintenant au nombre de dix, au lieu de l'être sous le rapport des districts comme dans le système partiellement centralisé des Etats-Unis. Il y avait 28 banques à charte lors de la Confédération. L'élimination des banques chancelantes ou leur absorption par des institutions plus stables a constitué un progrès vers une sécurité et une confiance plus grandes. Lors de la Confédération les banques étaient les suivantes:—

*Ontario et Québec.*

Banque de Montréal.  
Banque de Québec.  
Commercial Bank of Canada.  
City Bank.  
Gore Bank.  
Bank of British North America.  
Banque du Peuple.  
Niagara District Bank.  
Banque Molson.  
Bank of Toronto.  
Ontario Bank.  
Banque des Cantons de l'Est.  
Banque Nationale.  
Banque Jacques-Cartier.  
Banque des Marchands du Canada.  
Banque Canadienne Royale.

Union Bank of Lower Canada.  
Mechanics' Bank.  
Canadian Bank of Commerce.

*Nouvelle-Ecosse.*

Bank of Yarmouth.  
Merchants' Bank of Halifax.  
People's Bank of Halifax.  
Union Bank of Halifax.  
Banque de la Nouvelle-Ecosse.

*Nouveau-Brunswick.*

Bank of New Brunswick.  
Commercial Bank of New Brunswick.  
St. Stephen's Bank.  
People's Bank of New Brunswick.

Le tableau 8 fait voir les fusions de banques depuis 1867 tandis qu'un tableau aux pages 928-929 de l'Annuaire de 1937 donne les faillites depuis la Confédération. Comme il n'y a pas eu de changement depuis l'année dernière, ce tableau n'est pas reproduit dans la présente édition.

**8.—Fusions de banques canadiennes depuis 1867.**

NOTA.—Les banques absorbantes énumérées dans la deuxième partie du tableau, p. 987, n'existent plus aujourd'hui.

Banque absorbante.	Banque absorbée.	Date. <sup>1</sup>
Banque de Montréal.....	Exchange Bank, Yarmouth, N.-E.....	13 août 1903
	People's Bank of Halifax, N.-E.....	27 juin 1905
	Ontario Bank.....	13 oct. 1906
	People's Bank of New Brunswick.....	15 avril 1907
	Bank of British North America.....	12 oct. 1918
	Banque des Marchands du Canada.....	20 mars 1922
	Banque Molson.....	20 janv. 1925
Banque Canadienne du Commerce.....	Gore Bank.....	19 mai 1870
	Bank of British Columbia.....	31 déc. 1900
	Halifax Banking Company.....	30 mai 1903
	Merchants' Bank of P.E.I.....	31 mai 1906
	Banque des Cantons de l'Est.....	29 fév. 1912
	Bank of Hamilton.....	31 déc. 1923
	Standard Bank of Canada.....	3 nov. 1928
Banque de Nouvelle-Ecosse.....	Union Bank of P.E.I.....	1 oct. 1883
	Bank of New Brunswick.....	15 fév. 1913
	The Metropolitan Bank.....	14 nov. 1914
	The Bank of Ottawa.....	30 avril 1919
Banque Royale du Canada.....	Union Bank of Halifax.....	1 nov. 1910
	Traders' Bank of Canada.....	3 sept. 1912
	Banque de Québec.....	2 janv. 1917
	Northern Crown Bank.....	2 juil. 1918
	Union Bank of Canada.....	31 août 1925

<sup>1</sup> Les dates données ci-dessus, depuis 1900, sont celles de l'arrêté ministériel autorisant la fusion.